

Le 9-3 réclame 246 millions à l'Etat français



246 millions, voilà la facture que l'Etat doit à la seule Seine-Saint-Denis, rien que pour l'année 2018", a déclaré le président du département Stéphane Troussel (PS) aux membres du conseil départemental , réuni en séance jeudi, le conseil départemental a voté à l'unanimité l'émission de ces "avis de sommes à payer" pour être envoyés à l'Etat : le financement des allocations de solidarités comme le RSA dont une partie n'est plus

compensée intégralement par l'Etat . A ce titre la Seine-Saint-Denis lui réclame près de 193 millions d'euros.

Le département le plus pauvre de France en appelle à "la solidarité nationale" concernant l'accueil des mineurs étrangers, qu'il prend en charge (l'Aide sociale à l'enfance (ASE)) et dont le nombre a été multiplié par trois depuis 2015. Pour le financement de la prise en charge des enfants revenus de Syrie et qui arrivent en France via la Seine-Saint-Denis en atterrissant à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Avec l'augmentation des dépenses sociales, les départements assurent avoir de plus en plus de difficultés à équilibrer leurs comptes.

Face à la grogne des présidents de départements, l'exécutif a annoncé débloquer une enveloppe de 250 millions d'euros pour l'ensemble des départements français.

"Même si nous touchions 20 millions, ce ne serait même pas le dixième de ce que nous doit l'Etat", s'est indigné M. Troussel, qui veut communiquer quelques semaines avant le vote du budget par le gouvernement le 20 décembre.

source : texte du discours du président du 93 ,Mr Troussel

